

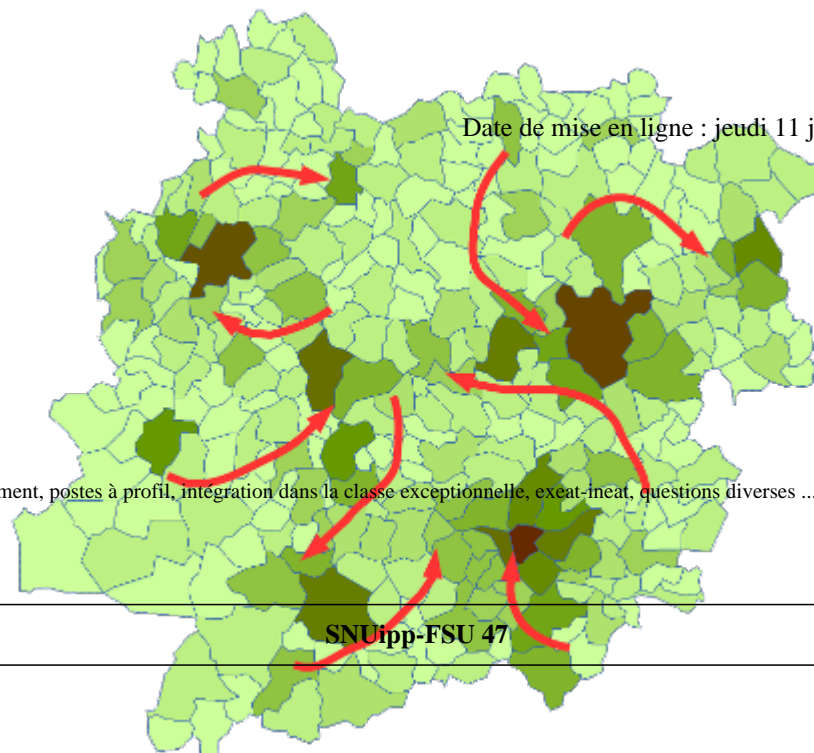


Extrait du SNUipp-FSU 47

<http://47.snuipp.fr/spip.php?article5164>

# Compte-rendu de la CAPD : postes à profil, délégations, questions diverses

- Paritarisme - Mouvement départemental - Mouvement départemental 2019 - CAPD du 04 juillet 2019 -



## Description :

Phase d'ajustement du mouvement, postes à profil, intégration dans la classe exceptionnelle, exeat-ineat, questions diverses ... etc ...

[sommaire]

# La phase d'ajustement du mouvement

La CAPD commence par la déclaration liminaire du SNUipp-FSU 47 : vous trouverez la météo de l'été et de la rentrée dans notre déclaration ci-contre...



## Déclaration liminaire du SNUipp-FSU47

En préambule à cette CAPD, toutes les organisations syndicales avaient demandé une inversion de l'ordre du jour afin de traiter les demandes particulières et les commissions d'entretien en premier afin de pouvoir libérer des postes et réaffecter les collègues ayant obtenu des vœux imposés.

L'administration nous a opposé un refus catégorique à chacune de nos demandes, estimant que « ses personnels avaient déjà bien trop travaillé »

La conséquence : des postes vacants qui auraient pu satisfaire davantage des collègues resteront vacants à la rentrée.

- 64 participant-es qui obtiennent tou-tes un poste.
- Dont 18 qui obtiennent un poste « arbitraire » ne correspondant à aucune de leurs demandes faites à la phase informatisée.

Nous invitons tous les collègues qui le souhaitent à demander une délégation sur un poste resté vacant à l'issue de cette phase d'ajustement. Les situations seront étudiées à la rentrée.

## Les résultats du mouvement :

Voir l'article : [Affectations de la phase d'ajustement](#)

Concernant le déroulement de cette phase manuelle, les collègues ont été classé-es par barème et leur vœu large a été pris pour leur attribuer un poste.

Le SNUipp-FSU rappelle que le non-respect des vœux larges a fait exploser le nombre de demandes particulières. À l'issue du mouvement, il reste environ 26 postes vacants, ce qui est considérable : l'an dernier, c'était seulement (sic !) 15 postes qui restaient vacants fin juin.

L'IA n'a pas eu l'accord pour l'instant du recteur de faire appel à des listes complémentaires, des inévitables voire des contractuel-les. S'il y a des entrées dans le département, ce sera courant juillet.

Il n'y aura pas d'ajustement à la rentrée. On peut donc déjà anticiper que des collègues remplaçant-es seront à l'année sur les postes restés vacants. Contactez-nous en cas de problèmes ou de pressions de la hiérarchie.

Les représentant-es du personnel ont voté unanimement contre les résultats de cette phase du mouvement. Le SNUipp-FSU regrette l'absence de dialogue et trouve inacceptable que l'administration ait refusé en bloc toutes nos demandes.

## Postes à profil

## Compte-rendu de la CAPD : postes à profil, délégations, questions diverses

Suite aux appels à candidature pour des postes à profil ou pour des décharges de service, vous trouverez ci-dessous les collègues retenus :

Intitulé du poste	Nombre de candidatures	Enseignant-es retenu-es	Nomination
Direction en REP EMPU Jules Ferry VILLENEUVE-SUR-LOT	1	GENSOUS Nathalie	TPD
MSUP EEMU Marcel Pagnol AIGUILLON	4	QUILAN Clara	TPD
Référent ASH Collège Lucie Aubrac CASTELMORON/LOT	1	GRUGIER Agnès	TPD
Coordonnateur REP 50 % AGEN	0		
Décharge ERUN 50 % Circonscription MARMANDE	0		
Dispositif Moins de trois ans EMPU Lacour AGEN	10	POULOU Amélie	TPD
Dispositif Moins de trois ans EMPU Curie AIGUILLON	7	MASSON Pierre	TPD
Dispositif Moins de trois ans EMPU Curie TONNEINS	6	GOUGET Camille	TPD
EANA EEMU Labrunie MARMANDE	1	MICHAUD Karine	TPD

Les résultats des commissions ont vu l'attribution de postes à des débuts de carrière, dont la documentation et la préparation ont été mises en avant par les jurys. Deux postes sont restés sans candidature et seront sûrement récupérés par l'IA lors de la prochaine carte scolaire.

## Délégations

Les collègues ci-dessous sont délégués sur le poste suivant :

NOM PRENOM	ECOLE	VILLE	POSTE

CHEMIN Valérie	E.E.PU	HUGO	TONNEINS	ULIS
DARBAS Aurore	E.P.PU		BOUDY DE BEAUREGARD	DIR
JORET Isabelle	E.E.PU	ROSTAND	NERAC	ULIS
LATOUR Céline	E.E.PU		FONGRAVE	DIR
MASTIN Sandrine	E.E.PU	BOUDARD	STE LIVRADE/LOT	TR ZIL
TRAN Nelly	E.M.PU		PUJOLS	DIR

## Liste d'aptitude pour l'accès au corps des PLC

Les collègues listés ci-dessous exerceront l'an prochain en collège ou en lycée.

Franck CHABOT-MERCIER

Christine DRUSSY

Antonio GONZALEZ

## Accès au grade de la classe exceptionnelle

Cette CAPD traitait aussi de la question de l'accès à la classe exceptionnelle.

Voir l'article : [Intégration dans la classe exceptionnelle 2019](#)

## Ineats-exeats

Comme évoqué lors de la CAPD du 11 juin, l'accord d'échanges avec la Gironde a été entériné.

Huit collègues rejoignent donc la Gironde pendant que quatre collègues entrent en Lot-et-Garonne.

Une collègue a finalement refusé son intégration dans le 33.

Un accord d'exeat a été fait à une collègue pour un ineat dans les Landes, suite à des accords passés entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la défense, favorisant les rapprochements de conjoints militaires.

Voir l'article : [Exeats - Ineats 2019](#)

## Questions diverses

## Pôles inclusifs d'accompagnement localisé

13 PIAL dont 12 rattachés à des collèges (et pilotés par les principaux de collège) et 1 rattaché à l'IEN de Sainte-Livrade (et piloté par lui) verront le jour à la rentrée.

Des réunions doivent être faites avec les directeurs d'école avant la Toussaint.

Certaines sont déjà programmées le jour de la pré-rentrée. Ces réunions seront déduites des 48 heures dédiées aux conseils de maîtres, cycles... Le SNUipp-FSU fait remarquer qu'un jour de pré-rentrée, les collègues ont besoin de se réunir dans les écoles et de préparer la nouvelle année.

Voir l'article : [PIAL : kesako ?](#)

## Effectifs classes dédoublées

Deux ou trois écoles auront probablement des effectifs dans les classes dédoublées de 16 élèves à la rentrée alors que l'inspecteur d'académie s'était engagé à ne pas dépasser 14. Il pourrait envisager d'ouvrir des classes mais cela se fera en fonction des moyens disponibles. « Il est urgent d'attendre ... » (la fermeture d'autres classes ? )

## Mardis REP

Il n'est pas prévu de remplacer les collègues des classes dédoublées qui partiront en formation sur les mardis REP. Les élèves seront répartis sur les autres classes dédoublées de l'école.